

Mises à jour le 22 juillet 2023

Conditions spécifiques aux produits

Les présentes Conditions spécifiques aux produits de BuildingLink.com LLC (« **Conditions relatives aux produits** ») s'appliquent à l'accès et à l'utilisation des Services BuildingLink énoncés dans un Bon de commande applicable, conclu par et entre le Client et BuildingLink. Les présentes Conditions spécifiques aux produits sont incorporées par référence dans les Conditions générales d'achat entre BuildingLink.com, LLC et le Client. Les termes commençant par une majuscule dans les présentes Conditions relatives aux produits ont le sens qui leur est donné dans les Conditions générales d'achat, sauf définition contraire dans les présentes.

1. Services de la Plateforme BuildingLink.

- a. *Description.* BuildingLink a conçu, créé, possède et exploite un programme d'application Internet et un site Internet sous le nom de « BuildingLink » (la « **Plateforme BuildingLink** ») dans le but d'établir, héberger et présenter une série de pages Web, d'affichages d'écran, de formulaires et de modèles de saisie, de fonctions de stockage d'informations et de fonctions de notification qui fournissent divers services de gestion et de communication basés sur Internet aux Utilisateurs autorisés, comme indiqué dans le Bon de commande applicable (le « **Bâtiment** ») (ces services, collectivement avec la Plateforme BuildingLink, constituent les « **Services de la Plateforme BuildingLink** »). Tout achat par le Client des Services de la Plateforme BuildingLink sera régi par les termes du présent article 1.
- b. *Accès et utilisation.* Pendant l'Abonnement défini dans un Bon de commande applicable, BuildingLink accorde au Client, et le Client accepte, un droit non exclusif et non transférable d'accéder aux Services de la Plateforme BuildingLink applicables et de les utiliser (et de permettre aux Utilisateurs autorisés du Client d'accéder aux Services de la Plateforme BuildingLink applicables et de les utiliser).
- c. *Conditions générales d'utilisation.* Avant d'utiliser les Services de la Plateforme BuildingLink, chaque Utilisateur autorisé doit indiquer qu'il accepte les Conditions d'utilisation publiées sur la Plateforme BuildingLink (les « Conditions d'utilisation de BuildingLink »). Les Conditions d'utilisation de BuildingLink comprennent des dispositions standard relatives à l'utilisation des Services de la Plateforme BuildingLink par les différents Utilisateurs autorisés.
- d. Le Client et les Utilisateurs autorisés qui lui sont associés peuvent, sans frais, ajouter, modifier ou changer les informations sur les Bâtiments qu'ils souhaitent inclure dans la Plateforme BuildingLink ou rendre accessibles par l'intermédiaire de celle-ci.
- e. Au cours d'un Abonnement applicable défini dans un Bon de commande, BuildingLink s'engage à :

- i. maintenir toutes les pages comprenant la Plateforme BuildingLink à l'usage du Client et de ses Utilisateurs autorisés, y compris une interface et un environnement utilisateur avec des modèles d'affichage ou de saisie pour chacune de ces pages qui permettront au Client et à ses Utilisateurs autorisés d'utiliser la Plateforme BuildingLink;
 - ii. rendre la Plateforme BuildingLink disponible environ vingt (24) heures par jour, à l'exclusion (A) des mises à niveau des systèmes et des temps d'arrêt pour maintenance; (B) des problèmes imprévus de logiciel, de matériel ou de communication; ou (C) de l'interruption des services résultant d'interruptions de service des solutions tierces que BuildingLink utilise dans le cadre de la Plateforme BuildingLink ou de l'équipement technique ou informatique du Client ou d'un Utilisateur autorisé; et
 - iii. fournir l'ensemble de l'infrastructure, des logiciels et des services raisonnablement nécessaires à l'hébergement, l'exploitation et la maintenance de la Plateforme BuildingLink.
- f. Pendant la durée de l'Abonnement applicable, si l'accès à la Plateforme BuildingLink est interrompu pendant plus de vingt-quatre (24) heures consécutives, et que l'interruption est entièrement due aux actions ou omissions de BuildingLink, BuildingLink remboursera au Client un montant égal à trois (3) fois les Frais calculés au prorata de la période d'interruption.
- g. Le Client et chaque Utilisateur autorisé sont responsables d'obtenir séparément un accès Internet au serveur de BuildingLink, et chaque Utilisateur autorisé, s'il souhaite utiliser la fonctionnalité de courrier électronique de la Plateforme BuildingLink, doit également disposer d'un compte de courrier électronique en état de marche.
- h. BuildingLink s'engage à fournir une formation aux Services de la Plateforme BuildingLink, dispensée par accès à distance ou par téléphone au Client et aux employés désignés par le Client, comme indiqué dans un Bon de commande applicable.
- i. Au cours de l'Abonnement, BuildingLink fournira, à sa discrétion raisonnable, un soutien technique par téléphone, par courrier électronique et par Internet, un dépannage et d'autres formes d'assistance.
- j. BuildingLink se réserve le droit de modifier de temps à autre l'apparence et les fonctionnalités des Services de la Plateforme BuildingLink, d'une manière que BuildingLink, à sa seule discrétion, considère comme une amélioration de ces Services. Le Client sera informé en temps utile des modifications importantes.

2. Services BuildingBoard.

- a. *Description.* BuildingLink a en outre conçu, créé, possède et exploite un programme d'application Internet et un site Web sous le nom de « BuildingBoard »

(la « **Plateforme BuildingBoard** ») dans le but de faciliter les réunions du conseil d'administration des propriétés, ce qui implique des tâches telles que l'envoi d'avis, la distribution de documents, la gestion des procurations, la collecte des votes, la compilation des résultats et l'offre d'une plateforme de réunion virtuelle pour le Bâtiment d'un Client qui fournit divers services de gestion et de communication basés sur Internet aux Utilisateurs autorisés (collectivement, avec la Plateforme BuildingBoard, les « **Services BuildingBoard** »). Tout achat par le Client des Services BuildingBoard est régi par les dispositions du présent article 2.

- b. *Accès et utilisation.* Pendant l'Abonnement applicable défini dans un Bon de commande applicable, BuildingLink accorde au Client, et le Client accepte, un droit non exclusif et non transférable d'accéder aux Services BuildingBoard applicables et de les utiliser (et de permettre aux Utilisateurs autorisés du Client d'accéder aux Services BuildingBoard applicables et de les utiliser).
- c. *Conditions générales d'utilisation.* Avant d'utiliser les Services BuildingBoard, chaque Utilisateur autorisé doit indiquer son acceptation et son accord avec les Conditions générales d'utilisation publiées sur la Plateforme BuildingBoard (les « **Conditions d'utilisation de BuildingBoard** »). Les Conditions d'utilisation de BuildingBoard comprennent des dispositions standard relatives à l'utilisation des Services BuildingBoard par les différents Utilisateurs autorisés.
- d. Le Client et les Utilisateurs autorisés qui lui sont associés peuvent, sans frais, ajouter, modifier ou changer les renseignements concernant la propriété du Bâtiment (y compris les coordonnées des propriétaires ou des actionnaires du Bâtiment) et d'autres renseignements sur le Bâtiment qu'ils souhaitent inclure dans les Services BuildingBoard ou rendre accessibles par l'entremise des Services.
- e. Au cours d'un Abonnement applicable défini dans un Bon de commande, BuildingLink s'engage à :
 - i. maintenir toutes les pages comprenant la Plateforme BuildingBoard à l'usage du Client et de ses Utilisateurs autorisés, y compris une interface et un environnement utilisateur avec des modèles qui permettront au Client et à ses Utilisateurs autorisés associés d'utiliser la Plateforme BuildingBoard.
 - ii. rendre la Plateforme BuildingBoard disponible environ 24 heures par jour, à l'exclusion (A) des mises à niveau des systèmes et des temps d'arrêt pour maintenance; (B) des problèmes imprévus de logiciel, de matériel ou de communication; ou (C) de l'interruption des services résultant d'interruptions de service des solutions tierces que BuildingLink utilise dans le cadre de la Plateforme BuildingLink ou de l'équipement technique ou informatique du Client ou d'un Utilisateur autorisé.
 - iii. fournir toute l'infrastructure, tous les logiciels et services raisonnablement nécessaires à l'hébergement, l'exploitation et la maintenance de la Plateforme BuildingBoard.

- f. Si l'accès à la Plateforme BuildingBoard est interrompu pendant une réunion du conseil, et que l'interruption est entièrement due aux actions ou omissions de BuildingLink, le Client peut demander à BuildingLink de lui rembourser un montant égal à cinquante pour cent (50 %) des Frais associés à la réunion du conseil qui a été interrompue.
- g. Le Client et chaque Utilisateur autorisé sont responsables d'obtenir séparément un accès Internet au serveur de BuildingLink, et chaque Utilisateur autorisé, s'il souhaite utiliser la fonctionnalité de courrier électronique de la Plateforme BuildingBoard, doit également disposer d'un compte de courrier électronique en état de fonctionnement.
- h. BuildingLink s'engage à fournir une formation pour les Services BuildingBoard, dispensée par accès à distance ou par téléphone, au Client et aux employés désignés par le Client, comme indiqué dans un Bon de commande applicable.
- i. Au cours de l'Abonnement, BuildingLink fournira, à sa discrétion raisonnable, un soutien technique par téléphone, par courrier électronique et par Internet, un dépannage et d'autres formes d'assistance.
- j. BuildingLink se réserve le droit de modifier de temps à autre l'apparence et les fonctionnalités des Services BuildingBoard, d'une manière que BuildingLink considère, à sa seule discrétion, comme une amélioration de ces services. Le Client sera informé en temps utile des modifications importantes.

3. Services KeyLink.

- a. *Description.* BuildingLink propose à la vente (i) certains matériels propriétaires, notamment des tiroirs à clés, des étiquettes intelligentes et d'autres matériels et accessoires nécessaires, dans chaque cas comme indiqué sur un Bon de commande (le « **Matériel KeyLink** »); et (ii) un programme d'application logicielle propriétaire sous le nom de « KeyLink » (« **Logiciel KeyLink** ») à utiliser conjointement avec le Matériel KeyLink pour sécuriser, insérer, retirer et suivre des clés ou d'autres objets (collectivement avec le Matériel KeyLink et le Logiciel KeyLink, le « **Système KeyLink** »). En ce qui concerne le Système KeyLink, BuildingLink fournit également, par l'intermédiaire de la Plateforme BuildingLink, une série de pages Web, d'affichages d'écran, de formulaires de saisie, de fonctions de stockage et de fonctions de notification qui permettent aux Utilisateurs autorisés d'accéder aux clés (collectivement avec le Système KeyLink, les « **Services KeyLink** »). Tout achat par le Client des Services KeyLink est régi par les conditions du présent article 3.
- b. *Dispositions générales.*
 - i. Pour acheter et recevoir les Services KeyLink, les conditions suivantes doivent être remplies :
 - A. Achat et réception par le Client du Matériel KeyLink;

- B. Installation locale par le Client du Logiciel KeyLink sur un système informatique du Client ou sur un système informatique inclus dans le Matériel KeyLink, dans la mesure où cela est indiqué sur un Bon de commande;
 - C. L'achat par le Client d'un Abonnement actif aux Services de la Plateforme BuildingLink; et
 - D. L'achat par le Client d'un contrat d'entretien annuel de KeyLink défini à l'article 3(d) des présentes.
- ii. BuildingLink ne fournira aucun Service KeyLink si les conditions susmentionnées ne sont pas remplies. De plus, BuildingLink ne sera pas responsable de la prestation des Services KeyLink ou du soutien pour tout logiciel qui n'est pas fourni et concédé sous licence par BuildingLink au Client, ou pour tout autre équipement, matériel ou produit utilisé en relation avec le Système KeyLink qui n'a pas été fourni au Client par BuildingLink.
- c. Matériel KeyLink.
- i. Chaque Bon de commande doit indiquer le type et la quantité de Matériel KeyLink commandé, le prix à payer pour le Matériel KeyLink et le Bâtiment dans lequel le Matériel KeyLink sera installé. Le Matériel KeyLink sera livré par une méthode d'expédition standard telle que FedEx ou UPS, dans les délais utilisés par ce transporteur pour l'expédition standard. Les frais d'expédition standard aux États-Unis sont inclus dans les frais indiqués sur un Bon de commande applicable; à condition, toutefois, que les frais d'expédition, les frais de douane locaux et les droits douaniers concernant les colis envoyés à l'extérieur des États-Unis ne soient pas inclus dans les frais et soient payés par le Client dans les dix (10) jours suivant la réception par le Client d'une facture à cet effet. Si le Client demande une expédition accélérée, il doit payer tous les frais de cette expédition accélérée dans les dix (10) jours suivant la réception de la facture par le Client.
 - ii. Le risque de perte ou d'endommagement des marchandises est transféré de BuildingLink au Client au moment de la livraison du Matériel KeyLink au Client.
 - iii. Le titre de propriété du Matériel KeyLink est dévolu au Client à la date de livraison du Matériel KeyLink au Client, et BuildingLink conserve une sûreté sur le Matériel KeyLink jusqu'au paiement intégral de tous les Frais indiqués dans un Bon de commande applicable. Le Client accorde par les présentes à BuildingLink une sûreté de premier rang sur le Matériel KeyLink et autorise BuildingLink à déposer des déclarations de financement (États de financement du Code commercial uniforme) ou des instruments similaires dans toutes les juridictions applicables qui, à la seule

discrétion de BuildingLink, sont jugées nécessaires ou appropriées pour garantir ou protéger les intérêts de BuildingLink sur le Matériel KeyLink. Le Client maintiendra le Matériel KeyLink en bon état et en réparation jusqu'au paiement intégral des Frais.

- iv. Sous réserve que les Frais soient à jour en ce qui concerne l'Abonnement annuel récurrent du Client aux Services de maintenance KeyLink (tels que décrits ci-dessous), BuildingLink remplacera le Matériel KeyLink acheté qui est défectueux par du Matériel KeyLink neuf ou remis à neuf, sous réserve des conditions énoncées dans le présent paragraphe. Le Client doit informer BuildingLink de la défectuosité dans les plus brefs délais dès qu'il en a connaissance. Si BuildingLink détermine, après enquête, qu'il existe une possibilité raisonnable que le Matériel KeyLink soit défectueux, BuildingLink expédiera le Matériel KeyLink de remplacement au Client et, à la livraison, le Client renverra le Matériel KeyLink défectueux à BuildingLink. BuildingLink accepte de payer les frais d'expédition standard pour la livraison du nouveau Matériel KeyLink et le retour du Matériel KeyLink défectueux. Le Client assumera le coût de tous les frais excédant les frais d'expédition standard, les frais de douane locaux et les droits douaniers pour les colis expédiés en dehors des États-Unis, ainsi que les frais d'expédition accélérée si le Client en fait la demande. Ces frais et coûts doivent être payés par le Client dans les dix (10) jours suivant la réception par le Client d'une facture à cet effet. BuildingLink ne sera tenu de remplacer tout Matériel KeyLink défectueux que dans la mesure où ce défaut résulte d'un vice de fabrication ou de conception, et non de toute autre cause.

- v. Sans limiter la généralité de ce qui précède, BuildingLink n'est pas tenu de remplacer le Matériel KeyLink en cas de défaillance résultant (A) d'une utilisation autre que l'usure normale, y compris le bris du Matériel KeyLink, le déversement de liquide sur les tiroirs à clés ou d'autres événements similaires, (B) de la négligence du Client, d'un accident, d'un abus, d'une mauvaise utilisation, d'une surtension ou d'une erreur de l'opérateur, (E) le déplacement ou la modification du Matériel KeyLink par le Client, un équipement attaché ou non autorisé, une mauvaise connexion de l'équipement ou l'utilisation d'un logiciel tiers, ou (F) l'utilisation du Matériel KeyLink non conforme aux spécifications publiées du Matériel KeyLink disponibles à l'adresse <https://www.buildinglink.io/hubfs/KeyLink-Specs-and-Startup-Guide-2023.pdf?hsLang=en>. BuildingLink se réserve le droit d'inspecter tout le Matériel KeyLink retourné et de facturer au Client les coûts de remplacement et les frais d'expédition si BuildingLink détermine, selon son opinion raisonnable, que la défaillance du Matériel KeyLink résulte d'une cause autre qu'un défaut de conception ou de fabrication, ou que BuildingLink n'est pas responsable du remplacement du Matériel KeyLink conformément au présent article.

- vi. BUILDINGLINK GARANTIT AU CLIENT QUE PENDANT LES QUATRE-VINGT-DIX (90) PREMIERS JOURS SUIVANT LA LIVRAISON AU CLIENT (LA « **PÉRIODE DE GARANTIE** »), TOUT LE MATÉRIEL KEYLINK SERA EN BON ÉTAT DE FONCTIONNEMENT ET QUE LE MATÉRIEL KEYLINK SERA EXEMPT DE DÉFAUTS DE MATÉRIEL ET DE FABRICATION AU MOMENT DE LA LIVRAISON. LES OBLIGATIONS DE BUILDINGLINK CONCERNANT CE QUI PRÉCÈDE SERONT LIMITÉES UNIQUEMENT AU FAIT QUE BUILDINGLINK EFFECTUE, À SES FRAIS, LES RÉPARATIONS ET REMPLACEMENTS NÉCESSAIRES POUR METTRE LE MATÉRIEL KEYLINK EN BON ÉTAT DE FONCTIONNEMENT ET POUR LE RENDRE CONFORME AUX SPÉCIFICATIONS PUBLIÉES PAR BUILDINGLINK PENDANT LA PÉRIODE DE GARANTIE. CETTE GARANTIE REMPLACE TOUTE AUTRE GARANTIE, EXPRESSE OU IMPLICITE.
- vii. Si le Client souhaite acheter auprès de BuildingLink du Matériel KeyLink supplémentaire périphérique et/ou complémentaire au Matériel KeyLink (le « **Matériel périphérique KeyLink** »), cet achat sera effectué par une méthode choisie par BuildingLink indiquant le type et la quantité de Matériel périphérique KeyLink commandé, le prix à payer pour le Matériel périphérique KeyLink et le Bâtiment dans lequel le Matériel périphérique KeyLink sera installé. Les conditions générales de l'article 3(c) des présentes Conditions générales relatives aux produits concernant le Matériel KeyLink s'appliquent au Matériel périphérique KeyLink.

d. *Logiciel KeyLink*

- i. Installation.
 - A. BuildingLink fournira le Logiciel KeyLink nécessaire au fonctionnement du Matériel KeyLink par téléchargement à distance. Le Logiciel KeyLink est exécuté localement sur un système informatique du Client (ou sur un système informatique inclus dans le Matériel KeyLink dans la mesure où il est inclus dans un Bon de commande) et sera disponible environ vingt (24) heures par jour, à l'exclusion (i) des temps d'arrêt liés à la maintenance; (ii) des problèmes imprévus de logiciel, de matériel ou de communication; ou (iii) des interruptions de service résultant d'interruptions de service de toute solution tierce que BuildingLink utilise dans le cadre du Logiciel KeyLink.
 - B. Le personnel de BuildingLink coordonnera avec une personne désignée par le Client l'installation à distance du Logiciel KeyLink, y compris la sécurisation de l'accès à distance à l'ordinateur du Client (ou à un système informatique inclus dans le matériel

KeyLink dans la mesure où cela est indiqué sur un Bon de commande), si nécessaire. Le Client doit fournir un environnement d'installation approprié pour le Système KeyLink et doit préparer cet environnement pour répondre aux besoins d'installation du Système KeyLink. Les Services KeyLink nécessitent l'utilisation d'Internet, et le Client est responsable de l'établissement d'un accès Internet aux Services KeyLink.

- ii. Propriété, Licence et Utilisation autorisée.
 - A. BuildingLink conservera tous les droits, titres et intérêts relatifs au Logiciel KeyLink dans le monde entier, y compris, mais sans s'y limiter, la propriété de tous les droits d'auteur, marques commerciales, brevets, apparences et convivialité, droits de secrets commerciaux et autres droits de propriété intellectuelle reconnus par toute loi applicable.
 - B. BuildingLink se réserve le droit d'apporter de temps à autre au Logiciel KeyLink les modifications qu'elle juge souhaitables pour améliorer, à sa seule discrétion, les fonctionnalités ou l'apparence du Logiciel, ou pour toute autre raison.
 - C. Sous réserve du respect par le Client des dispositions et conditions générales du Contrat, BuildingLink accorde au Client une licence personnelle, non exclusive et non transférable d'utilisation du Logiciel KeyLink et de la documentation associée, qui font partie du Système KeyLink. Cette licence ne constitue pas une vente d'une copie du Logiciel KeyLink et ne fait pas du Client le propriétaire d'une copie du Logiciel KeyLink. La licence accordée par les présentes ne peut être cédée ou concédée en sous-licence par le Client sans le consentement écrit préalable de BuildingLink et sera automatiquement résiliée sans préavis si le Client ne se conforme pas à l'une des dispositions et conditions générales du Contrat.
 - D. Le Logiciel KeyLink ne peut être utilisé que dans le cadre de l'inventaire, de l'organisation et du suivi des clés par le Client, et à aucune autre fin. Toute autre utilisation est interdite, y compris, mais sans s'y limiter, (i) la distribution ou toute autre forme de mise à disposition du Logiciel KeyLink au public ou à des tiers, ou le fait de permettre à ces tiers d'accéder aux fonctionnalités du Logiciel KeyLink; (ii) la location, le crédit-bail, la vente, le prêt ou l'engorgement du logiciel KeyLink; (iii) modifier, copier, décompiler, créer des œuvres dérivées ou faire de l'ingénierie inverse du code source du Logiciel KeyLink par quelque moyen que ce soit ou tenter de le faire; ou (iv) accéder au Logiciel KeyLink ou l'utiliser à des fins d'analyse concurrentielle du Logiciel KeyLink,

ou pour le développement, la prestation ou l'utilisation d'un service ou d'un produit logiciel concurrent.

- E. Le Client accepte et reconnaît expressément que BuildingLink et ses concédants peuvent inclure dans le Logiciel KeyLink des mécanismes qui (i) limitent la taille de la base de données et/ou (ii) permettent à BuildingLink et à ses concédants d'accéder au Logiciel KeyLink pour fournir des mises à jour et/ou des mises à niveau.
- iii. Formation. BuildingLink s'engage à fournir une formation pour les Services KeyLink fournis par accès à distance ou par téléphone au Client et aux employés désignés par le Client, comme indiqué dans un Bon de commande applicable.
- e. *Accord de maintenance annuel de KeyLink.*
 - i. Abonnement annuel requis.
 - A. Pour accéder aux Services KeyLink et les utiliser (y compris, mais sans s'y limiter, le Matériel et le Logiciel KeyLink), le Client doit souscrire un Abonnement annuel récurrent aux Services de maintenance KeyLink. Chaque Abonnement annuel aux Services de maintenance KeyLink est valable à compter de la date d'achat du Système KeyLink.
 - B. Le Client convient que dans le cas où il résilie son Abonnement annuel aux Services de maintenance KeyLink ou ne maintient pas un Abonnement actif aux Services de la Plateforme BuildingLink, BuildingLink n'aura aucune obligation ou responsabilité envers le Client de fournir un quelconque service de soutien, de mise à jour ou de maintenance en ce qui concerne les Services KeyLink.
 - ii. Obligations de BuildingLink. Au cours de l'Abonnement annuel aux Services de maintenance KeyLink, BuildingLink s'engage à :
 - A. fournir toutes les mises à jour ou modifications généralement publiées du Logiciel KeyLink;
 - B. fournir un accès au Service KeyLink WebAccess, qui assure des fonctions de surveillance, de sauvegarde et de configuration à distance;
 - C. tenter raisonnablement de corriger toute défaillance matérielle du Logiciel KeyLink dans l'exécution d'une fonction spécifique pour laquelle il a été conçu, ce qui sera déterminé par BuildingLink à sa discrétion raisonnable; et

- D. fournir, à sa discrétion raisonnable, un soutien téléphonique pour les questions ou problèmes liés au Matériel ou au Logiciel KeyLink pendant les heures d'ouverture habituelles de BuildingLink, à l'exclusion des jours fériés reconnus.
4. Applications mobiles et de bureau. Certains Services BuildingLink peuvent disposer d'une application mobile ou de bureau que les Utilisateurs autorisés peuvent télécharger afin d'accéder aux Services BuildingLink et de les utiliser (chacune, une « Application »). Le téléchargement et l'utilisation de chacune de ces Applications sont régis par les dispositions des Conditions d'utilisation de ces Applications, ainsi que par le Contrat.
5. Services de marque.
- a. *Version de marque de l'Application mobile BuildingLink.* Si cela est prévu dans un Bon de commande applicable, BuildingLink fournira au Client une version de son Application mobile BuildingLink portant le nom et le logo du Client et/ou du Bâtiment (une « **Application mobile BuildingLink portant une marque** »). Si une telle Application mobile BuildingLink portant une marque est créée, elle offrira uniquement les Services de la Plateforme BuildingLink tels qu'ils sont fournis à d'autres clients, sans personnalisation ou spécialisation supplémentaire. Toute Application mobile BuildingLink portant une marque sera régie par les dispositions de l'article 1 des présentes Conditions relatives aux produits (Services de la Plateforme BuildingLink).
- b. *Sites Web publics de marque.*
- i. Si cela est prévu dans un Bon de commande applicable, BuildingLink développera et publiera une page Web portant sa marque sur le site Web du Client (un « **Site Web public portant la marque** »).
- ii. Le Client est et sera le propriétaire unique et exclusif de tous les droits, titres et intérêts relatifs au Site Web public portant la marque, y compris tous les droits de propriété intellectuelle qui s'y rapportent, sauf indication contraire ci-dessous. Par les présentes et dès sa création, BuildingLink cède, transfère et transmet de toute autre manière au Client, de manière irrévocable et perpétuelle, dans tout l'univers, tous les droits, titres et intérêts relatifs au Site Web public portant la marque, y compris tous les droits de propriété intellectuelle qui s'y rapportent. Le Client reconnaît et accepte que le Site Web public portant la marque puisse être créé à l'aide de modèles soumis aux droits de propriété intellectuelle de tiers.
- iii. Nonobstant toute disposition contraire des présentes Conditions relatives aux produits, BuildingLink et ses concédants de licence sont et resteront les propriétaires exclusifs de tous les droits, titres et intérêts relatifs à l'ensemble du contenu et de toute autre information sous quelque forme ou support que ce soit, y compris les documents, les données, le savoir-faire,

les idées, les spécifications et le code logiciel, dans lesquels BuildingLink détient tous les droits de propriété intellectuelle et qui (A) ont été développés ou autrement acquis par BuildingLink avant le travail sur le Site Web public portant la marque du Client ou (B) sont liés de quelque manière que ce soit aux Services KeyLink, y compris les œuvres dérivées de ceux-ci, qu'elles aient été créées avant ou pendant les travaux sur le site Web public portant la marque du Client.